

## Vent porteur pour les logiciels Crisolid

by Les Echos - jeudi, février 08, 2018

<http://correspondances.fr/vent-porteur-pour-les-logiciels-crisolid/>

**L'obligation d'utiliser des logiciels de caisse infalsifiables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 a dopé cet éditeur lorrain dont l'activité a bondi de 30 % l'an dernier.**

Passionné par les papillons et issu d'une famille de commerçants, Luc Ercole a fondé voici vingt-cinq ans la société de logiciels d'encaissement Crisolid. Dans l'univers peu fantaisiste des caisses enregistreuses, le Lorrain a apposé sur sa gamme de produits un papillon bleu et s'est attaché à développer des systèmes d'encaissement. Initialement fabricant de caisses enregistreuses et éditeur, Crisolid s'est recentré dans les années 2000 sur l'édition de logiciels dédiés aux métiers de la boulangerie, puis aux débits de tabac, à la restauration et à la billetterie.

Comptant parmi les leaders de ce marché, la PME de Châtel-Saint-Germain, dans la banlieue de Metz, se trouve aux premières loges pour percevoir les évolutions technologiques et sociétales que vivent au quotidien ses quelque 8.000 clients. Les boulangers intègrent dans leur système de paiement la gestion de commandes et la petite restauration, tout en veillant à éviter « l'évaporation » de la monnaie dans la caisse. Les buralistes veulent pouvoir gérer en temps réel des stocks de plus en plus complexes. La priorité des restaurateurs reste la commande rapide, facilitée par le numérique. Les salles de spectacle et les offices du tourisme s'attachent aux fonctionnalités de réservation et à l'esthétique des billets édités.

### Logiciels certifiés

A ces problématiques spécifiques s'ajoute l'entrée en vigueur d'une disposition législative parfois vécue comme un couperet. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, tous les commerçants sont tenus d'utiliser des logiciels de caisse inaltérables et certifiés.

Crisolid propose, depuis début 2017, une version certifiée de ses six logiciels, tous porteurs de noms tirés d'une encyclopédie des papillons, de même que le mensuel interne, « Les Faits Papillon », qui relate les actualités de l'entreprise et de ses six filiales. Prospère, le groupe a vu ses effectifs s'enrichir de 15 salariés en dix-huit mois, portant l'effectif à 45 tandis que son chiffre d'affaires progressait de 30 %, à 5 millions d'euros, entre 2016 et 2017. L'ouverture d'un centre de formation aux métiers de l'encaissement est à l'ordre du jour.